



## BAREME HONORAIRES TTC

### TRANSACTION IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

| Biens immobiliers à la vente | Mandat Confiance | Mandat simple |
|------------------------------|------------------|---------------|
| Inférieur ou égal à 100.000€ | 7%               | 8%            |
| de 100.001€ à 150.000€       | 6%               | 7%            |
| Supérieur à 150.001€         | 5%               | 6%            |

Montant minimum d'honoraires TTC : 5.000€ (y compris garages et stationnements)

### LOCATION VIDE / MEUBLE

10 € TTC du m2 de surface habitable comprenant la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail (part locataire) et 3 € TTC du m2 de surface habitable pour la réalisation de l'état des lieux (part locataire). Décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

### LOCATION SAISONNIERE

25% TTC du montant de la location

### GESTION LOCATIVE

7,2 à 9,6% TTC suivant le type de mandat de gestion (sur toutes sommes encaissées)